



ᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱ ᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱ ᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱ ᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱ
NUNAVUMI MALIGALIUQTIT
NUNAVUT LAW FOUNDATION
LA FONDATION DU DROIT DU NUNAVUT

ᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱ ᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱ ᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱᐱ
NUNAVUMI MALIGALIUQTIT
LAW SOCIETY OF NUNAVUT
BARREAU DU NUNAVUT



Avril 2014

Nomination officielle à la Fondation du droit du Nunavut

Le Barreau du Nunavut (« Barreau ») et la Fondation du droit du Nunavut (« Fondation ») sont fiers d'annoncer la nomination officielle de Marie Belleau au Conseil d'administration de la Fondation. Mme Belleau a été nommée lors de l'assemblée du Comité exécutif du Barreau qui a eu lieu au mois de février.

Mme Belleau est née à Iqaluit au Nunavut. En plus de recevoir une bourse du International Training Center of Indigenous Peoples (ITCIP) et d'avoir obtenu un Baccalauréat en Études internationales et Langues modernes de l'Université Laval, Mme Belleau est aussi diplômée de l'Université d'Ottawa en droit civil et en common law. Suite à son stage en droit avec Nelligan O'Brien Payne s.r.l, à Ottawa, Mme Belleau a été reçue en 2013 au Barreau de l'Ontario et au Barreau du Nunavut. Elle est actuellement conseillère juridique pour Nunavut Tunngavik Inc., à Iqaluit.

Mme Belleau est engagée envers l'avancement des communautés et à la défense des droits des peuples inuits. Elle a siégé auprès de nombreux et divers comités. Comme nouveau membre désigné du Barreau et ancienne récipiendaire du prix Lucien Ukaliannuk, elle offrira à la Fondation, sans aucun doute, une perspective inestimable et une contribution importante sur la manière de remplir son mandat et du comment faire pour sensibiliser davantage les communautés, les étudiants et les jeunes, à travers le territoire, sur les opportunités existantes pour recevoir un soutien de la Fondation.



Marie Belleau

Nouveau membre du Conseil d'administration

Marie Belleau a été nommée pour remplir un mandat d'une durée de deux ans, en vigueur dès février 2014. Le Conseil d'administration de la Fondation est composé de quatre avocats bénévoles nommés par le Barreau. Il s'agit de Mandy Sammurtok et Cindy Kieu d'Iqaluit, et Thomas Lemon de Toronto. De plus, un membre bénévole représentant le public est nommé par le commissaire du Nunavut. Wendy Kootoo-Wood de Cambridge Bay a été nommée en septembre 2013.

La Fondation est un organisme sans but lucratif qui offre des bourses et des subventions à travers le Nunavut et dont bénéficient les Nunavummiut dans les sphères suivantes : l'éducation juridique, la justice communautaire, la recherche juridique et la réforme du droit. Les fonds reçus par la Fondation proviennent des cotisations annuelles perçues par le Société auprès de tous les avocats qui font une demande de licence pour pratiquer au Nunavut.

La Fondation offre également des bourses générales : le prix Upinnaqtuq honorant la juge Beverly Browne, pour les étudiants du Nunavut de niveau secondaire; et le prix Lucien Ukaliannuk pour les études en droit accordé aux étudiants en droit ou aux étudiants impliqués dans des programmes d'études connexes au droit.

Pour toutes demandes ou questions, contactez :

Nalini Vaddapalli
P.O. Box 69
Iqaluit, NU
X0A 0H0
courriel : ceo@lawsociety.nu.ca
téléphone : (867) 979-2330
télécopieur : (867) 979-2333